



Mon employeur me menace de donner ma démission

Par **amanita**, le **30/01/2010** à **13:48**

Bonjour,
Bonjour,
Voilà, en clair je suis salarié (commis de cuisine) depuis 5 mois dans un restaurant, depuis mon entrée d'embauche, j'ai toujours été mis à l'écart de toutes conversations, je ne recevais que des ordres de mon patron et les formules de politesses se sont vite oubliées dans son langage, ou vous donner une tape pour vous faire signe de vous pousser...
Ces quelques lignes pour vous représenter dans le cadre où je me trouve.
Le problème est survenu dès lors de la semaine du 20 janvier 2010 où je suis tombé malade et dont j'avais besoin de traitement, ayant prévenu mon employeur par téléphone, je cite ces mots [fluo]" De toute façon tu me fais chier, si tu reviens c'est pour me donner ta démission, si tu ne me la donnes pas, t'aura des gros ennuis."[/fluo]
Je n'ai pas eu le temps de lui expliquer mon état de santé qu'il m'a raccroché au nez.
Par de telles menaces et de son ton élevé, j'ai pris peur de le rappeler, je suis retourné au travail après mon arrêt maladie fini, et cette semaine du jeudi 28 janvier je suis à nouveau dans un état de santé ne me permettant pas de travailler, [fluo]j'ai donc informé mon employeur qui tenait le même discours, " ça va aller mal pour toi, si tu me donnes pas ta démission, et tu ne remets plus les pieds dans mon restaurant ou t'aura des ennuis"[/fluo]
Je vous l'avoue très franchement, je ne suis pas un pro dans ces conflits internes de travail, je suis très naïf dans ces domaines, et aussi en dépression, je souhaiterais que l'on me guide sur les démarches à effectuer dans ce genre de litiges s'il vous plaît, car je ne sais par où commencer.
Merci, cordialement.